



Protocole entre le Comité des Citoyens montreuillois



et les comités de Montreuil du POI

- 1 Le compte rendu écrit de la rencontre du 20 décembre** entre la délégation du Comité des Citoyens montreuillois conduite par Cheikh Mamadou, président du Comité des Citoyens montreuillois, et les membres du comité d'animation de campagne, et la délégation des comités du Parti ouvrier indépendant (POI), est validé et rendu public.
- 2 La liste conduite par Jean-Pierre Brard se fixe pour objectif de rassembler les forces pour défendre la population de Montreuil contre les mesures qui la frappent**, en particulier contre la politique du gouvernement et ses conséquences sur la ville. Il en découle qu'aucun soutien, aucun accord de désistement, aucune fusion n'aura lieu, pour le premier comme pour le deuxième tour, avec une liste qui soutient le gouvernement.
- 3 S'agissant de la réforme des rythmes scolaires**, la liste prend l'engagement suivant : dès l'élection de mars, la liste conduite par Jean-Pierre Brard abrogera la délibération adoptée au conseil municipal du 21 novembre. La nouvelle municipalité n'appliquera pas la réforme et contribuera à établir le rapport de force dans tout le pays afin que cette réforme, qui rompt l'égalité républicaine, ne soit pas appliquée.
- 4 S'agissant de l'hôpital**, la liste conduite par Jean-Pierre Brard s'engage à ce que la municipalité mette tout en œuvre au service du combat engagé par les personnels de l'hôpital, leurs organisations et la population sur les revendications suivantes : réouverture des urgences chirurgicales de nuit et de week-end ; pas de suppression de postes ; des moyens pérennes pour fonctionner et investir ; abrogation de la tarification à l'activité et de la loi Bachelot. Elle agira pour que soit annulé le plan de retour à l'équilibre imposé par l'agence régionale de santé.
- 5 Concernant l'intercommunalité**, l'engagement suivant est pris : dès l'élection, nous quitterons l'intercommunalité Est Ensemble et jetterons les bases d'un autre syndicat intercommunal de libre coopération avec d'autres communes. Nous rapatrierons sur Montreuil tous les services de proximité qui ont été transférés à Est Ensemble : propreté, culture (en particulier le cinéma Méliès), services sportifs et refuserons toute intercommunalité imposée. Nous agirons avec tous les moyens à notre disposition pour empêcher la mise en place de la métropole du Grand Paris.
- 6 Concernant la fiscalité**, l'engagement est pris de développer une politique sociale sans augmentation de la fiscalité pour la population.

Sur cette base, les comités de Montreuil du POI, qui avaient constitué une liste pour les prochaines élections, considèrent que la réalisation des engagements consignés dans le présent protocole ouvre la possibilité que la prochaine équipe municipale agisse sur ces questions essentielles, conformément aux besoins de la population.

Sur cette base, le POI accepte la proposition qui lui est faite que figurent des candidats du POI sur la liste conduite par Jean-Pierre Brard. L'engagement est pris que la profession de foi envoyée aux électeurs ainsi que l'ensemble des documents de la campagne électorale reflèteront les engagements pris dans le présent protocole. Bien évidemment, le Parti ouvrier indépendant conserve une totale indépendance et toute liberté de déployer sa propre politique.

Fait à Montreuil, le 29 janvier 2014

Pour le Comité des Citoyens montreuillois, Cheikh Mamadou

Pour le Parti ouvrier indépendant, Christel Keiser



ma ville, j'y crois !